

## CONSEIL DE PARTICIPATION du 14/06/2024

### Présences :

<b>Direction :</b> Madame Bihain	<b>Représentante du P.O. :</b> /
<b>CPMS :</b> /	<b>Médiatrice :</b> Madame Selda Bozok
<b>Parents :</b> Madame Boudihi, Madame Unal	
<b>Professeurs :</b> Caroline Reyrenn, Stéphanie Verbelen, Jérémie Gräbe	

### Ordre du jour :

- Le calendrier de l'année (Annexe 9) et de la C.O.P.A.
- Adaptations Contrat d'Objectifs
- Bilan de la fête
- Remplacement d'un membre de la COPA
- Discipline dans l'école
- Divers

### Déroulement :

- Calendrier de l'année (Annexe 9) et de la CoPa :
  - réunion de parents à la rentrée pour présenter l'organisation de l'année 2024 / 2025
  - réunions de parents et remise des bulletins (28/11, 2/4, 1/7)
  - marché de Noël (12/12)
  - nuit à l'école pour les P2 (17/4)
  - Fête de l'école (31/5)
  - Classe verte P4 (24/6-27/6)
  - CoPa (15/11, 14/3, 13/6).

#### - Adaptations du Contrat d'Objectifs :

Suite au rapport du DCO dans le cadre du contrat d'objectifs, les parents du conseil de participation ont été informés des différentes adaptations demandées par le DCO.

Les parents entendent et comprennent l'intérêt et le but de ces adaptations et sont positifs quant au travail réalisé par l'équipe éducative. Les parents approuvent et encouragent les adaptations proposées par le DCO.

#### - Bilan de la fête :

- Madame Bihain : Les retours des enseignants et de la majorité des parents sont très bons. Il subsiste des difficultés rencontrées lors des spectacles, surtout en terme de respect de la part des parents (bousculades, envie de quitter la salle dès que leur enfant descend de scène).
- Madame Unal : Il manquait de place assise pour les parents et il faudrait peut-être prévoir des barrières pour séparer la scène des spectateurs.
- Madame Bihain : Il est prévu de faire l'achat de chaises supplémentaires pour l'année scolaire prochaine. Par contre, il est difficile de barricader la scène plus que ce que c'est déjà. Cette année, nous avons placé des toiles pour séparer les enfants qui étaient en coulisse de leur parent. Il est encore difficile d'empêcher les parents de se mêler aux enfants lorsqu'ils remontent en classe mais la situation était mieux gérée que les années précédentes.
- Madame Unal est contente des spectacles et trouve que les spectacles n'étaient pas trop longs et attendre la fin de chaque séance était tout à fait possible.
- Madame Bihain continue à propos des stands proposés à l'extérieur. Ils étaient variés et ludiques. Chaque année sera l'occasion de préparer de nouveaux stands afin de proposer de nouvelles activités. Madame la directrice souligne également que le temps était au rendez-vous et cela a joué un grand rôle dans les festivités.

- La CoPa remarque que des soucis ont eu lieu lorsque les enfants ont commencé à jouer parmi les gens avec des pistolets à eau. Il faudra éviter de proposer des jeu d'eau dans les petits lots à gagner aux stands.  
La tombola est un stand qui fonctionne très bien et Madame Bihain remercie Madame Unal pour les dons faits à l'école.
- Madame Caroline trouve que l'utilisation des gobelets réutilisables est une bonne idée et le principe semble avoir été respecté par tous.
- Madame Unal : Propose de faire participer plus les parents (préparation culinaire, tenir les stands)  
Madame la directrice accepte l'idée et essaiera de faire participer les parents plus activement que cette année.
- En conclusion : 96% des parents sont satisfait et la fête a rapporté un bénéfice de 2000€ à l'école.  
Les remarques négatives les plus récurrentes était qu'il y avait trop d'attente pour les sandwiches et que les tickets étaient trop onéreux.

- Remplacement d'un membre de la CoPa :

- Madame Boudihi quittera le Conseil de participation car sa fille passe en secondaire.
- Madame Bihain a déjà quelques propositions pour la succession de Madame Boudihi : La maman d'Elya en P1, La maman de Nur en P1.
- Madame Boudihi nous fait remarquer qu'il faudrait penser à représenter d'autres origines présentes également dans notre école telle que : guinéenne, bulgare...

- Discipline dans l'école :

- Madame Bihain signale que l'équipe entre quelque fois en conflit avec des élèves dont le comportement est problématique. Violence verbale et physique, intimidation, harcèlement, racket. C'est comportement nuisent dans certains cas à l'intégrité physique et mental d'autres enfants et des adultes. Cette année, il n'a pas été possible d'agir autrement que de refuser l'inscription à l'Institut Sainte-Marie pour l'année prochaine. Des parents ont donc été invité, en concertation avec les titulaires, la médiatrice (Madame Bozok) et la direction à inscrire leur enfant dans un autre établissement. Dans le cas contraire, un renvoi de l'école risque d'être imposé.
- Madame Boudihi s'inquiète de savoir si le renvoi est également d'application pour les frères et/ou sœurs de ces élèves ?
- Madame Bihain répond que la fratrie ne sera pas stigmatisée mais les parents pourraient vouloir changer d'établissement pour eux également dans un souci de facilité.  
Par contre, dès le début de l'année 2024-2025, une attention toute particulière sera portée quant à la discipline et l'application des sanctions en cas de mauvais comportements qui porteraient préjudice aux élèves et à l'école.  
L'accent sera mis également sur le respect de l'uniforme, les retards et l'absentéisme.  
Concernant l'uniforme, un pull est toujours offert lors de l'inscription en primaire.
- Madame Unal stipule que l'école peut se permettre d'imposer l'uniforme car un jeans, un polo blanc et un pull bleu marine sont des vêtements qui se trouvent facilement.
- Madame Boudihi propose d'inviter les parents à ramener les pulls de l'école lorsque leur enfant qui l'école (en fin de 6<sup>e</sup> année) pour les donner aux élèves qui en ont besoin.
- Madame Bihain revient sur le fait que l'année prochaine, les règles seront bien données en début d'année et l'équipe éducative veillera à les faire respecter.

- Gratuité :

- Madame Bihain annonce que la gratuité de matériel scolaire sera d'application jusqu'à la 3<sup>e</sup> Primaire pour l'année 2024-2025.